

MAIRIE DE LAY SAINT CHRISTOPHE

Tél: 03.83.22.80.21 Place Emile-Conte 54690 LAY St CHRISTOPHE mairie@lay-saint-christophe.fr



DOSSIER D'INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

Du mardi 14 au vendredi 17 Avril 2020

	<u>1^{er} enfant</u>	<u>2^{ème} enfant</u>	<u>3^{ème} enfant</u>	<u>4^{ème} enfant</u>			
NOM							
PRENOM							
DATE DE NAISSANCE							
	1 semaine x€ - 10 €						
TOTAL A PAYER : .	€ le		€				
	SITUATIO	ON ACTUELLE DES	PARENTS				
	☐ Mariés ☐ PAC	S 🗖 Divorcés 🗖 Sépar	rés 🗖 Vie maritale				
En cas de □Père	divorce ou séparation	n : Quel parent à la g	arde de l'enfant ?	☐ Mère			
RESPONS	ABLE LEGAL 1 / PERE	RESPONSABL	E LEGAL 2 / MERE				
NOM:		NOM:					
Prénom:		Prénom :					
Adresse:.		Adresse:					
Né le :à							
Téléphone	portable:	Téléphon	e portable :				
Mail :		Mail :					
Téléphone	employeur:	Téléphone	e employeur :				
OBLIGATO	IRE N° Allocataire C.A	F:					
Autre réair	me · nº d'allocataire l	· IA2M					



PIECES ADMINIS	TRATIVES A JOI	NDRE AU D	OSSIER					
 ☐ Fiche d'inscription complétée et signée ☐ Photocopie de l'attestation d'assurance (responsabilité civile) ☐ En cas de séparation des parents, joindre la photocopie de la décision de justice fixant les modalités d'exercice de l'autorité parentale et d'hébergement ainsi que la copie du livret de famille (père, mère, enfants) ☐ Attestation CAF dans laquelle figure votre quotient familial ☐ Fiche sanitaire de liaison (Cerfa n°10008*02) jointe au dossier, signée ☐ Pour les enfants présentant une allergie alimentaire, un Projet d'accompagnement individualisé en cours (PAI) 								
AUTORISATIONS								
Je soussigné(e), M		•••••						
Responsable légal de l'enfant :		•••••						
☐ Déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement joint à ce dossier et l'accepte.								
<u>AUTORISE</u>								
La diffusion publique, par la Commune des photographies et films contenant also inspectes de page auf aut.								
aes images de me	des images de mon enfant. □ oui □ non							
 Mon enfant à se baigner □ oui 	Mon enfant à se baigner en piscine. □ oui □ non □ non							
Mon enfant à quitter seul(e) l'ALSH								
□ Oui □ Non								
 Autorise le(s) personne(s) majeure(s), dénommée(s) ci-après, à déposer ou à reprendre mon enfant 								
NOM - PRENOM	LIEN AVEC MOI	N ENFANT	TELEPHONE					
EN CAS D'URGENCE								
Qui contacter en cas d'urgence								
Mr ou Mme								
Tél:								
ASSURANCE Nom de la compagnie d'assura	nce (responsabilitá	civile) :						
Nom de la compagnie d'assurance (responsabilité civile) :								
TO GO COMITA GOOD OF THE COMMENT OF								
Fait à, le, le								



Code de l'action sociale et des familles

Fiche sanitaire de liaison

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles pendant l'accueil de l'enfant. Elle évite aux parents de se démunir du carnet de santé et sera rendue au terme de l'accueil.											
Enfant	Enfant : \square fille \square garçon Date de naissance :										
Nom:	Nom: Prénom:										
I - Vacci l'enfant	I - Vaccinations : (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)										
-	ccins atoires	oui	non	Date derniers			accins mmandés	oui	non	Dat	:e
Dip	htérie					Hé	patite B				
Té	tanos					R	ubéole				
Polio	myélite					Co	queluche				
ou D	T polio						Autres réciser)				
ou To	étracoq										
В.	C.G.										
Joindre un certificat de contre-indication du vaccin dans le cas où l'enfant n'a pas été immunisé par les vaccins obligatoires. Attention : le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication. II - Renseignements médicaux :											
					='	ساحمئلمة	ما عمماممدام	-4:-	2		1
L'enfant doit-il suivre un traitement médical pendant le séjour ? \square oui \square non Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (<i>dans leurs boîtes d'origine, avec la notice, et marquées au nom de l'enfant</i>).											
Attention : aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.											
L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?											
Rub	éole	\	/ar	icelle	Angine		Scarlatine			Coqueluche	
□ oui	□ non		oui	□ non	□ oui	□ non	□ oui	□ no	n	□ oui	□ non
Ot	ite	F	lou	geole	Oreil	lons	Rhun	Rhumatisme articulaire aigu		aigu	
□ oui	□ non		oui	□ non	□ oui	□ non			oui	□ non	
Allergie	Allergies : médicamenteuses □ oui □ non asthme □ oui □ non										

Préciser	alimentaires autres la cause de l'allergi	□ oui □ oui ie et la conduite	□ non	utomédication le si	gnaler) :
	les difficultés de sa 1, rééducation) en p				
III - Reco	mmandations utiles	······································			
Préciser s etc?	i l'enfant porte des lı	— unettes, des prot	hèses auditive	es, des prothèses der	ntaires,
Nom:	onsable légal de l'e	nfant :	Prénom :		
Tél. dom	oendant le séjour : icile : él. du médecin trait	travail : ant (facultatif)		portable :	
déclare e séjour à p	igné,exacts les renseigner prendre, le cas échés cion chirurgicale) re	ments portés sur ant, toutes mesu	cette fiche e res (traiteme	et autorise le respon ent médical, hospito	nsable d
Signature	n (nrécédée de la ma	ention lu et anni	rouvé) ·	Date :	

MAIRIE DE LAY SAINT CHRISTOPHE

Tél: 03.83.22.80.21

Fax: 03.83.22.97.19



Place Emile-Conte 54690 LAY St CHRISTOPHE mairie@lay-saint-christophe.fr

NOTE D'INFORMATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

A CONSERVER PAR LES PARENTS

Pour assurer le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, il nous paraît indispensable de communiquer aux familles utilisatrices les points suivants :

L'Accueil de Loisirs ouvre ses portes à la Salle Multi-activités, rue Jules-Ferry à Lay-St-Christophe du 14 au 17 avril 2020 inclus, pour les enfants âgés de 3 ans scolarisé à 12 ans. Les enfants arrivent le matin et repartent le soir (repas et goûter inclus). Les inscriptions se font pour la semaine complète. L'ouverture du Centre a lieu tous les jours de 7h30 à 18h00. Le goûter sera fourni par le centre. Le repas du midi est obligatoire.

Horaires: Accueil des enfants : de 7h30 à 8h45

Début des activités : 9h Fin des activités : 17h

Départ des enfants : entre 17h et 18h

Les tarifs de l'Accueil de Loisirs sont les suivants :

Le prix est à la semaine et inclus les repas et les goûters (hors pique-nique)

Tarifs layens, enfant scolarisé sur la commune, enfant ayant de la famille domiciliée sur la commune

Quotient familial	QF égal ou inférieur à 799	QF entre 800 et 1199	QF égal ou supérieur à 1200	
Tarif CAF hors 54 et MSA		105 € → 84 €		
Familles bénéficiaires du régime général CAF 54	65 € → 52 €	75 € → 60 €	85 € → 68 €	
Familles bénéficiaires de l'ATL CAF 54 (Aide aux temps libres) Fournir attestation	46 € → 36,80 €			

→ Tarif proratisé (4 jours)

- Est appliqué un tarif extérieur, à tout enfant non scolarisé sur la commune ou n'ayant pas de famille domiciliée sur la commune : 10 euros supplémentaires sur les grilles tarifaires.
- A partir du deuxième enfant, le tarif hebdomadaire est réduit de 10 € pour chaque enfant supplémentaire.
- En cas d'absence, remboursement sur justificatif médical déduction faite de 3 jours de carence.

Il est conseillé de munir les enfants d'un sac avec une paire de chaussettes et de sous-vêtements de rechange, des vêtements adaptés au temps qu'il fait.

Le linge doit être marqué ; si vous n'avez pas le temps de coudre, merci d'écrire au moins le nom de votre enfant, au feutre indélébile sur les étiquettes des vêtements.

La mairie décline toute responsabilité en cas de pertes ou dégradations sur des objets de valeur (montre, bijoux, appareil photos, jeux vidéo, etc ...) que votre enfant aurait apportés.

Numéros de téléphones utiles :

Directeur adjoint: STARCK Nicolas: 06.74.81.27.75 Directeur: BROCHARD Yannick: 06.09.68.96.55

Salle Rose - Cantine: 03.83.22.86.50

Mairie: 03.83.22.80.21